



CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

LES ACTES DE LA XIII<sup>e</sup> CONFERENCE AU  
SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET/OU DE  
GOUVERNEMENT

BAMAKO, 16-25 NOVEMBRE 2000

1. Communiqué final de la XIIIème Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement
2. Communiqué final de la Trente cinquième Session Ordinaire du Conseil des Ministres
3. Compte-rendu de la Septième réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS)

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR  
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

XIII<sup>e</sup> CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET/OU  
DE GOUVERNEMENT

Bamako, le 25 Novembre 2000

## COMMUNIQUE FINAL

NOVEMBRE 2000

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tel (226) 30 67 56/59 - Fax (226) 30 67 57 - E-mail : [cis@fasnet.bf](mailto:cis@fasnet.bf)  
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER - Tel (227) 73 31 16/73 24 36 - Fax (227) 73 24 35 - E-mail : [admin@sahel.agrhymet.ne](mailto:admin@sahel.agrhymet.ne)  
- Web : [www.agrhymet.ne](http://www.agrhymet.ne)

INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI - Tel (223) 22 21 48/23 02 37 - Fax (223) 22 23 37/22 59 80 - E-mail : [idriss@agrosoc.insah.ml](mailto:idriss@agrosoc.insah.ml)

La 13ème Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est tenue le 25 novembre 2000 à Bamako (Mali) sous la présidence de son Excellence M. Yahya A.J.J. Jammeh, Président de la République de Gambie, Président en exercice du CILSS.

Y ont pris part :

- Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Mascarenhas MONTEIRO, Président de la République du Cap-Vert ;
- Son Excellence Monsieur Yahya A.J.J. JAMMEH, Président de la république de Gambie ;
- Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Idriss DEBY, Président de la République du Tchad.
- Son Excellence Monsieur Cheikh Elavia Ould Mohamed Khouna, Premier Ministre de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Lamine BA, Ministre de l'Environnement de la République du Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal ;

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Yahya JAMMEH, Président de la République de Gambie, Président en exercice du CILSS, le discours de bienvenue de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali et par les messages des Représentants d'Institutions invitées :

- le Secrétaire Général Adjoint, Représentant le Secrétaire Général de l'OUA ;
- le Secrétaire Exécutif de la CCD ;
- le Président du Club du Sahel .

Y A 13 )

Dans son allocution d'ouverture le Président en exercice du CILSS, Son Excellence Dr Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie a tout d'abord tenu à remercier le peuple et toutes les Autorités maliennes pour l'accueil fraternel et l'hospitalité tout sahélienne réservée à toutes les délégations.

Le Président a ensuite dressé un bilan exhaustif portant notamment sur les acquis du CILSS, la situation agricole au Sahel, le phénomène de désertification, la gestion des ressources naturelles et les préoccupations sahéliennes exprimées dans la réflexion Sahel 21. Il a rappelé la restructuration réussie du CILSS sous la clairvoyance de son prédécesseur Son Excellence Docteur Antonio Mascarenhas Monteiro, Président de la République du Cap-Vert.

Le Président Jammeh tout en saluant les acquis du CILSS a souhaité que les questions importantes dont la pauvreté et l'ignorance qui touchent encore une grande partie de la population sahélienne et le financement aléatoire de notre Organisation soit des préoccupations toutes particulières. Il a alors invité ses pairs et les partenaires au développement à prendre un engagement ferme pour doter le CILSS de moyens adéquats pour assurer un développement durable au Sahel en adhérant au projet de fondation.

Par ailleurs, le Président Jammeh a porté à la connaissance de ses pairs des questions aussi importantes dont la construction du siège de l'Organisation, la concrétisation au plan bilatéral du programme spécial OCI/CILSS/BID, la redynamisation du Comité de Solidarité Islamique avec les Peuples du Sahel.

Avant de terminer son allocution, le Président Jammeh a exprimé sa profonde gratitude aux partenaires de coopération pour le soutien constant qu'ils ne cessent d'apporter au CILSS, et rendu hommage en particulier à Madame Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif sortant du CILSS.

Auparavant, Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali a, dans son allocution de bienvenue, exprimé sa profonde gratitude à ses pairs pour avoir bien voulu répondre à son invitation.

Le Président Konaré, après avoir rappelé le contexte socio-économique, politique et environnemental difficile auquel le Sahel est confronté, a souligné les mutations profondes porteuses d'espoir, de solidarité face à l'adversité réalisées pour le bien-être des populations sahéliennes.

Il a ensuite souhaité que les travaux du 13<sup>e</sup> Sommet soient couronnés de succès.

Après la cérémonie d'ouverture, la Conférence a entendu :

- les Déclarations du 2<sup>ème</sup> du Forum des Sociétés Sahéliennes, de la réunion CILSS/Club et du Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) ;
- le rapport du Ministre Coordonnateur du CILSS ;
- le Communiqué final de la 35<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres.

Concernant la Déclaration des Sociétés sahéliennes et du Réseau des Femmes Sahéliennes, la Conférence s'est félicitée de la qualité du processus participatif qui s'est ainsi développé dans le cadre de Sahel 21, base de la mobilisation et de l'appropriation des enjeux et des défis par les acteurs des Sociétés sahéliennes. Cela témoigne de leur engagement à se prendre en main aux côtés de leurs décideurs pour relever ces défis sur le terrain.

Examinant le rapport du Ministre Coordonnateur, la Conférence a adopté ledit rapport et a félicité le Ministre pour la qualité de son rapport et pour le travail accompli au cours de son mandat. Concernant les contributions des Etats membres, la Conférence a adopté une augmentation de 10%.

La Conférence tout en se félicitant de l'état d'avancement du dossier OCI/CILSS/BID remercie les partenaires Arabes qui ont contribué à la mise en œuvre du programme et les exhorte à poursuivre cet appui.

La Conférence a adopté le Communiqué final de la 35<sup>e</sup> session du Conseil des Ministres.

La Conférence a également adopté le Cadre stratégique de Sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel et recommandé à l'ensemble des acteurs (Gouvernements, sociétés civiles, collectivités locales, Organisations inter-Gouvernementales) d'inscrire leurs activités dans ce cadre.

La Conférence a insisté sur la nécessité d'œuvrer à l'instauration des conditions d'une sécurité alimentaire durable basée sur des actions concrètes, notamment la maîtrise de l'eau, la recapitalisation de la fertilité des sols et la prévention des crises alimentaires.

Elle se félicite de l'implication de la Société civile, particulièrement les femmes et les jeunes dans les activités du CILSS et exhorte les Etats et le CILSS à lui accorder plus d'attention dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement.

La Conférence a réaffirmé le mandat du CILSS centré sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles dans le cadre de la lutte contre la désertification en harmonie avec les dynamiques d'intégration régionale en cours dans les pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord. La Conférence a engagé le CILSS à partager son expérience et son expertise avec ces pays frères de la région.

Concernant le Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition (GMAP), la Conférence confirme le caractère informel de ce groupe qui a comme interlocuteur les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel et dont la présidence doit être assurée par le Ministre Coordonnateur du CILSS. Les résultats de ses travaux sont soumis à l'appréciation du Conseil des Ministres. La Conférence le félicite pour son travail et l'encourage à mettre l'accent sur le lobbying et le plaidoyer en faveur du Sahel.

La Conférence a désigné à l'unanimité le Président de la République du Mali Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour les trois prochaines années.

En conséquence, elle a confié le poste de Ministre coordonnateur du CILSS au Ministre chargé du Développement Rural du Mali pour les trois prochaines années.

La Conférence, répondant à l'invitation de Son Excellence Monsieur Maouya Ould Sid Ahmed Taya a décidé de tenir sa prochaine session ordinaire en 2003 à NOUACKHOTT, République de Mauritanie.

La Conférence a adressé ses vives félicitations à son Excellence Dr Yahya A.J.J. Jammeh, Président de la République de Gambie pour la clairvoyance et la disponibilité dont il a fait preuve durant son mandat.

Par ailleurs, la Conférence a adopté deux déclarations l'une sur le processus Sahel 21 et l'autre sur la situation en Guinée-Bissau.

La Conférence a également adressé deux motions de remerciements :

- L'une à l'endroit du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, au Gouvernement et au peuple malien pour l'accueil exceptionnel et les marques d'attention dont elle a été l'objet durant son séjour à Bamako ;
- l'autre à l'adresse des partenaires au développement ;

Enfin la Conférence a adressé deux motions de félicitations au Ministre Coordonnateur et au Secrétaire Exécutif sortants.

Fait à Bamako le 25 novembre 2000

La Conférence





XIIIème SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS  
MEMBRES DU C.I.L.S.S.

(BAMAKO, Mali / 25 novembre 2000)

DECLARATION DE BAMAKO

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent  
Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.),  
réunis à Bamako (République du Mali), les 25 et 26 novembre 2000, en la 13<sup>e</sup>  
Conférence au Sommet

- CONSIDERANT le processus participatif Sahel 21 exprimant la vision qu'ont les sociétés sahariennes de leur avenir, leurs objectifs et leurs priorités,
- CONSIDERANT le mandat confié au CILSS par les Chefs d'Etat lors de la XIIème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Banjul en 1997,
- CONSIDERANT l'importance des phénomènes de pauvreté dans le Sahel qui touchent plus de la moitié de la population, la permanence de l'insécurité alimentaire qui concerne 40% de la population et en particulier les femmes, les sans-emplois et les ménages dans les zones rurales vulnérables,
- CONSIDERANT les taux de croissance démographique qui devraient porter la population du Sahel à plus de 100 millions d'habitants en 2025, et les dangers écologiques que comporte une pression accrue sur les ressources naturelles renouvelables,
- CONSIDERANT que la dépendance actuelle des productions agricoles vis-à-vis des aléas climatiques constitue un frein à l'atteinte de la sécurité alimentaire, au développement économique et au recul de la pauvreté,

- CONSIDERANT que la maîtrise de l'eau sous toutes ses formes (barrages, mares, retenues, aménagements hydro-agricoles, petits pérимètres irrigués...) constitue la réponse la plus appropriée à la croissance et à la diversification de la demande sans accentuer la pression sur les ressources naturelles ;
- CONSIDERANT la recommandation du 2<sup>ème</sup> Forum des Sociétés Sahéliennes, la déclaration des Femmes Sahéliennes et la recommandation de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres d'examiner favorablement le Cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au sahel,
- CONVAINCUS que l'unité historique, géographique et culturelle du Sahel nous engage plus que jamais à faire de cette région un espace économique et social plus soudé, inséré dans le reste de l'Afrique et dans le monde ,
- CONVAINCUS que la sécurité alimentaire constitue un défi que le Sahel peut relever en s'appuyant prioritairement sur la valorisation des ressources de la sous-région et en exploitant les complémentarités économiques avec les autres pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord,
- ADOPTONS le Cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel, de manière à assurer les conditions d'une sécurité alimentaire durable, structurelle et régionalement intégrée et à renforcer la prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- ENGAGEONS les Etats sahéliens à inscrire la priorité de la sécurité alimentaire durable pour tous les sahéliens, au cœur de leurs stratégies de développement économique et social et de leurs arbitrages budgétaires et, à se référer aux dix principes du cadre stratégique pour réformer les politiques et améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire ,
- ENGAGEONS les Etats et le CILSS à mettre en œuvre le cadre stratégique de sécurité alimentaire aux niveaux local, national et sous régional, notamment en s'appuyant sur les processus de décentralisation et en exploitant les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté .
- INVITONS l'ensemble des acteurs du Sahel, les Etats, les associations paysannes, les opérateurs économiques, les OIG, etc. à se mobiliser pour faire le premier effort en faveur du développement et de la gestion rationnelle d'ouvrages hydro-agricoles (barrages, mares, retenues, etc.) et appellons la Communauté internationale à compléter cet élan en faveur de l'irrigation au Sahel .
- ATTIRONS l'attention de l'ensemble des acteurs et des pouvoirs publics sur l'importance à accorder aux femmes et aux jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de sécurité alimentaire ainsi que de lutte contre la désertification,
- ENGAGEONS les Etats et le CILSS à poursuivre leurs efforts de mise en œuvre des programmes d'action nationaux et régionaux de lutte contre la désertification, dans un esprit d'efficacité et de cohérence avec le cadre stratégique de sécurité alimentaire ,

- ENCOURAGEONS l'ensemble des acteurs régionaux intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, les autres organisations intergouvernementales, en particulier la CEDEAO, l'UMA, l'UEMOA et la CEMAC, à intégrer leurs actions dans ce nouveau Cadre stratégique qui constitue désormais le référentiel unique pour la région sahélienne ;
- INVITONS l'ensemble de la communauté internationale et en particulier les donateurs réunis dans le Club du Sahel, à apporter un appui déterminé pour la mise en œuvre rapide du "Cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel" aussi bien en direction des pays membres qu'au niveau régional et, à tirer profit des mécanismes de concertation retenus pour coordonner leurs interventions et leurs appuis tout en renforçant le leadership sahélien ;
- EXHORTONS le CILSS, les donateurs du Club du Sahel et les autres partenaires de coopération à rechercher les voies et moyens nécessaires à une mise en œuvre effective des recommandations contenues dans la Déclaration du Deuxième Forum des Sociétés sahéliennes et dans la Déclaration du Réseau des Femmes sahéliennes.
- ENGAGEONS les Etats à prendre en compte l'ensemble des priorités de Sahel 21 dans la définition des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, et plus généralement dans l'ensemble des politiques et des interventions sectorielles ;
- ENCOURAGEONS le CILSS à intensifier ses efforts pour servir ces engagements et mettre l'ensemble de ses moyens au service des stratégies régionales de sécurité alimentaire et de gestion durable des ressources naturelles/lutte contre la désertification ;
- SOUTENONS la création de la Fondation pour le développement durable du Sahel en vue de renforcer l'autonomie du CILSS et sa capacité à assurer sa mission au service des sahéliennes et des sahéliens ;
- APPELONS enfin, face à la situation alimentaire difficile actuelle que le Sahel affronte, l'ensemble des Etats sahéliens et leurs populations à une prompte solidarité en faveur des pays, régions et zones les plus touchés.

Fait à Bamako, le 25 novembre 2000

La Conférence



## **DECLARATION SUR LA SITUATION EN GUINEE BISSAU**

**Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent  
Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)  
réunis à Bamako (République du Mali), le 25 Novembre 2000, en la 13<sup>e</sup>  
Conférence au Sommet**

- ♦ CONSIDERANT les derniers événements intervenus en Guinée Bissau ;
- ♦ CONSIDERANT les engagements pris par nos pays dans le cadre de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) pour la promotion de la démocratie et la défense des institutions démocratiquement mises en place ;
- ♦ EXPRIMONS notre solidarité avec le peuple de Guinée Bissau, ses institutions républicaines issues du suffrage universel.
- ♦ LANCONS un appel à nos frères de Guinée Bissau pour qu'ils s'engagent dans des voies pacifiques et ce, dans le respect de la légalité constitutionnelle pour la résolution de la présente crise ;
- ♦ INVITONS la Communauté Internationale à soutenir le peuple de Guinée Bissau et à l'aider d'une part à sortir de cette épreuve difficile et d'autre part, à retrouver la paix sociale nécessaire à son développement économique et social.

Fait à Bamako, le 25 Novembre 2000

La Conférence



MOTION DE REMERCIEMENTS

A l'endroit de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE, Président de la République du Mali

- Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Mascarenhas MONTEIRO, Président de la République du Cap-Vert ;
- Son Excellence Monsieur Yahya A.J.J. JAMMEH, Président de la république de Gambie ;
- Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Idriss DEBY, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur Cheikh Elavia Ould Mohamed Khouna, Premier Ministre de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur Lamine BA, Ministre de l'Environnement de la République du Sénégal ;

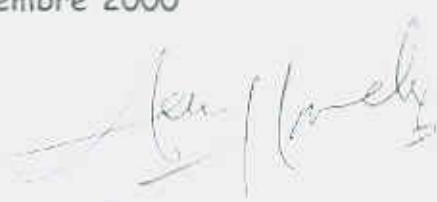
Réunis le 25 novembre 2000 à Bamako à l'occasion de la XIIIème Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement des pays membres du CILSS ;

ADRESSENT leurs sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, au Gouvernement et au Peuple Maliens pour l'accueil exceptionnel, très chaleureux, fraternel et les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Bamako ;

EXPRIMENT leur profonde gratitude aux Autorités et à l'ensemble du Peuple Malien pour toutes les facilités mises à leur disposition pour la réussite de la présente Conférence.

Fait à Bamako le 25 novembre 2000

La Conférence



MOTION DE REMERCIEMENTS  
A l'endroit des partenaires de coopération

Nous Présidents et Chefs de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), réunis à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> Conférence à Bamako le 25 Novembre 2000,

Adressons

Nos remerciements aux partenaires de coopération pour leur soutien multiforme au CILSS et les exhortons à poursuivre cet appui en vue de l'atteinte des objectifs de l'Institution.

Fait à Bamako, le 25 Novembre 2000

La Conférence

*Amadou*

MOTION DE FELICITATIONS  
A l'endroit de Monsieur Hassan G. Sallah, Ministre Coordonnateur  
sortant

Nous Présidents et Chefs de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), réunis à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> Conférence à Bamako le 25 Novembre 2000,

Adressons

Nos sincères félicitations à Monsieur Hassan G. Sallah, Ministre Coordonnateur sortant, pour les efforts déployés et les sacrifices consentis en faveur des populations sahéliennes.

Fait à Bamako, le 25 Novembre 2000

La Conférence

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hassan G. Sallah".

MOTION DE FELICITATIONS

A l'endroit de Madame Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire  
Exécutif sortant

Nous Présidents et Chefs de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), réunis à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> Conférence à Bamako le 25 Novembre 2000,

Adressons

Nos sincères félicitations à Mme Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif du CILSS sortant, pour les efforts déployés et les sacrifices consentis pendant près de 7 ans en faveur du Sahel et du CILSS.

Fait à Bamako, le 25 Novembre 2000

La Conférence

Ben Haddou

**TRENTE CINQUIEME CONSEIL DES MINISTRES ET  
13<sup>ème</sup> CONFERENCE CHEFS D'ETAT  
BAMAKO, 21 - 25 NOVEMBRE 2000**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

Nom et Prénoms	Titre - Fonctions	Adresse
<b>BURKINA FASO</b>		
Son Excellence Monsieur Blaise Président <i>COMPAORE</i>		
Son Excellence Monsieur Salif DIALLO	Ministre de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture 01 BP 7005 - Ouagadougou 01 - Tél. 31 04 55 - Fax 30 57 42 -
Mme Tamini Pascaline	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture 01 BP 7005 - Ouagadougou 01 - Tél. 31 04 55 - Fax 30 57 42 - <a href="mailto:conacils@cenatrin.bf">conacils@cenatrin.bf</a>
M. KAFANDO T. Fulbert	Administrateur des Services Financiers	Direction Générale de l'Economie et de la Planification/ Ministère de l'Economie et des Finances Tél. : (226) 31 24 72 01 BP 834 Ouagadougou 01
Mme Ouangraoua/Sorgho Madeleine	Professeur REFESA (Burkina Faso)	- Tél. (226) 36 19 03 D Tél. (226) 32 45 69 B Fax : (226) 31 23 08
<b>CAP - VERT</b>		
Son Excellence Monsieur Antonio Mascarenhas MONTEIRO	Président	
Son Excellence Monsieur José Antonio PINTO MONTEIRO	Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Alimentation et de l'Environnement	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement Rua Roberto Silva CP 50 - Tél. 61 69 02 Fax : 61 69 06

Mme Tavares Lopes Ribeiro Adelaide Manuela	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement Rua Roberto Silva CP 50 - Tél. 61 69 02 Fax : 61 69 06 <a href="mailto:concilss@mail.cv.telecom.cv">concilss@mail.cv.telecom.cv</a>
---	--------------	---

#### GAMBIE

Son Excellence Monsieur Alhadji Yahya A.J.J. JAMMEH	Président	
Son Excellence Monsieur Hassan G. SALLAH	Ministre de l'Agriculture	Department of State for Agriculture Banjul - Tél. (220) 22 61 34 Fax (220) 20 21 80
Mme Nancy A. Nieng	SP/CONACILSS	Department of State for Agriculture Banjul - Tél. (220) 22 61 34 Fax (220) 20 21 80 <a href="mailto:conacils@gonet.gm">conacils@gonet.gm</a>
Mme Jaiteh Fatou Max	Assistant CONACILSS	Department of State for Agriculture Tél. (220) 22 73 11 22 61 34 <a href="mailto:Frnnjie@hotmail.com">Frnnjie@hotmail.com</a>

#### GUINÉE BISSAU

Son Excellence Monsieur ALAMARA INTCHIA NHASSE	Ministre de l'Agriculture, de la Forêt et la Chasse	Ministère de l'Agriculture BP 71 BISSAU Tél. (245) 22 12 00 - 22 32 68 Fax (245) 22 10 19 (s/c FAO) <a href="mailto:GNB@field.fao.org">GNB@field.fao.org</a>
M. Ansu Camara	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture BP 71 BISSAU Tél. (245) 22 12 00 - 22 32 68 Fax (245) 22 10 19 (s/c FAO) <a href="mailto:GNB@field.fao.org">GNB@field.fao.org</a>
M. Bubacar Ly	Conseiller Ministre Finances	du Ministère des Finances des BP 67 Bissau Tél. (245) 20 32 11/12 Fax (245) 20 16 26
M. Satu Camara Pinto	Députado	REFESA BP 219 - Tél. 20 47 41 Fax 20 19 92

**MALI**

Son Excellence Monsieur Alpha Président  
Oumar KONARE

Son Excellence Monsieur Ahmed El Madani DIALLO	Ministre du Développement Rural du Mali	Ministère du Développement Rural BP 61 Tél. 22 27 85 - 22 27 97 Fax 22 02 95
M. Goita Mamadou	Secrétaire Général	Ministère du Développement Rural BP 61 Tél. 22 27 85 - 22 27 97 Fax 22 02 95
M. Bréhima Sangaré	SP/CONACILSS	Ministère du Développement Rural BP 61 - Tél. 22 29 79 - 22 86 67 <a href="mailto:conacils@spider.toonet.ml">conacils@spider.toonet.ml</a>
M. Diassana Bazani	Assistant CONACILSS/Mali	Ministère du Développement Rural Tél. 22 29 79 - 22 86 67 Bamako
M. Doumbia Amara	Chef Division D. N. Budget Membre CRPS	Direction nationale du Budget BP 234 Tél. 22 57 26 Fax 22 01 92
M. Souleymane Mansa Makan Keita	Coordonnateur National	Plateforme paysanne Kati BP 49A - Tél. (223) 27 21 85 Fax (223) 21 87 37 <a href="mailto:conacils@toonet.org">conacils@toonet.org</a>
M. Moussa Sissoko	Coordinateur Suivi Environnemental	PGRN - BP 2382 Bamako Tél. 24 05 05 <a href="mailto:mdiarras@malinet.ml">mdiarras@malinet.ml</a>
BOIRE Djibril	SYMASOR - Organisation professionnelle Agricole	BP 11 Tél. 28 10 30 Fax 37 20 37

MALI		
Bréhima TOUNKARA	PFIE/Mali	BP 3386 : télé : 31 78 67 Email : <a href="mailto:Pfie@dataitech.toolmet.org">Pfie@dataitech.toolmet.org</a>
M. Albachar Ag Hamadou	MEATEVSTP/CIGQE	Télé 23 10 74
M. Maiga Tagalifi	Dr Agro-économiste - OMBEVI	BP 1382 Tél. 22 38 58 Fax. 22 49 79 <a href="mailto:ombevi@cefib.com">ombevi@cefib.com</a>
M. MACINA Mamadou	Expert national en S/E - Projet de Gestion des Ressources Naturelles	BP 2382 Tél. 24 05 05/24 36 03
Dr Sidibé Seydou	Conseiller Technique	BP 34 BAMAKO - Mali Télé 223 23 40 04 , télé 223 22 34 51
MAURITANIE		
Son Excellence Monsieur Cheikh ELAVIA Ould Mohamed	Premier Ministre	
Son Excellence Monsieur AHAMDY Ould HAMADY	Ministre du Développement Rural et de l'Environnement	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement Mauritanie - Nouakchott
M. Ahmed Salem Ould Ahmed	SP/CONACILSS	CONACILSS BP 1135 MAURITANIE Tel. 25 04 80/30 14 82 Fax. 25 10 52 <a href="mailto:conacils@toptechnology.mr">conacils@toptechnology.mr</a>
Mme Aicha Vall Verges	Economiste Responsable Division Développement Rural	Ministère des Affaires Economiques et du Développement BP 238 Tél. (222) 25 03 49 Fax (222) 25 46 17 Nouakchott

Mme FATMA Khoubah	REFESA	REFESA BP 1 220 Nouakchott Tel: 25 45 01 Fax: 25 71 56 <a href="mailto:afedi@iierdd.mr">afedi@iierdd.mr</a>
M. KANE Hadya	Vice-Président FNEM	Fédération Nationale des Eleveurs de Mauritanie (FNEM) BP 3 Nouakchott Tél: 29 27 83 <a href="mailto:Hadya.kane@caramail.com">Hadya.kane@caramail.com</a>
M. Mohamed Abdellahi Ould Tolba	Président ADD	BP 4848 Nouakchott Tél: 25 72 37 Fax: 25 34 35 <a href="mailto:atolbaadd@yahoo.com">atolbaadd@yahoo.com</a>

#### NIGER

Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA	Président	
Son Excellence Monsieur WASSALKE Boukary	Ministre du Développement Rural	M.D.R. BP 12091 NIAMEY - Tél / Fax 73 25 70 - Niger
M. Alassane MOROU	SP/CONACILSS	M.D.R. BP 12091 NIAMEY - Tél / Fax 73 25 70 - <a href="mailto:conacils@intnet.nre">conacils@intnet.nre</a>
Elhadji Mahamane Abdou	Plate forme paysanne Coordonnateur national et sous régions	BP 111729 Télé: 227 73 23 32
M. Sani Ali	Représentant du Ministère du Plan	BP 862 NIAMEY - Tél: (2227) 72 32 55/58 Fax: 72 40 20

#### SENEGAL

Son Excellence Monsieur Lamine BA	Ministre Environnement	
Son Excellence Monsieur Alé Ndiaye	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage BP 21616 Immeuble C.S.A. Tél: (221) 821 24 61 - Fax: 823 60 30

M. Diedhiou Abdoul Aziz	SP/CONACILSS	CONACILSS/Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage BP 21616 Immeuble C.S.A. Tél. (221) 821 24 61 - Fax 823 60 30 <a href="mailto:conacilss@sentoos.sn">conacilss@sentoos.sn</a>
Mme Ndiaye Laobé Sock	Secrétaire Exécutif Régionale	REFESA Sicap Mermoz n° 7220 Dakar BP 16094 Tél. 646 89 55 - 824 66 25 - 827 22 54 Fax 23 60 30
<b>TCHAD</b>		
Son Excellence Monsieur Président Idriss DEBY		
Son Excellence Monsieur Saleh KEBZABO	Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture	Ministère de l'Agriculture BP 441 - Tél. (235) 52 38 97 Fax (235) 52 51 19
M. Mahamat Mactar Ali	SP/CONACILSS	Ministère de l'Agriculture BP 441 - Tél. (235) 52 38 97 Fax (235) 52 51 19 <a href="mailto:Conacils@intnet.td">Conacils@intnet.td</a>
M. BALIMBA Yotelem	Inspecteur du Trésor	Ministère des Finances BP 144 N'Djaména Tél. (235) 52 31 01 Fax (235) 52 48 09
Mme Selguet Achta AGREIGI	Secrétaire Exécutive REFESA	REFESA - BP 80 N'Djaména Tél. 235 51 62 08 - Fax 52 25 32
<b>INVITES</b>		
<b>BADEA</b>		
Dr WAHID HAJRI	Directeur Général Assistant OPERATIONS	BP 2640 Khartoum 11111 Soudan Fax 249 11 77 06 00 tél. 249 11 77 36 46/77 37 09 Email : <a href="mailto:badea@badea.org">badea@badea.org</a>
<b>CLUB DU SAHEL</b>		
Mme Jacqueline Damon	Directrice Club du Sahel	Secrétariat du Club du Sahel 94 Chardon-Lagache 75016 Paris tél. 331 1 45 24 17 98

Mr Michel Leblanc	Secrétariat du Club du Sahel	94 Chardon-Lagache 75016 Paris télé : 331 1 45 24 17 98 , email : <a href="mailto:michel.leblanc@oecd.org">michel.leblanc@oecd.org</a> - FRANCE
<b>CBLT</b>		
Mr Mahamane Assane,	Directeur de la Planification et de l'Education des Projets,	CBLT BP 727, N'Djamena (Tchad) , télé : (235) 52 41 45 fax : 235 52 41 37
<b>CCD</b>		
Mr Hama Arba Diallo,	Secrétaire Exécutif	P.O. BOX : 260 129 Haus BONN, télé : (49) 228 815 28 00/815 28 02 , fax : (49) 228 815 2898/99
M. Boubacar Cissé	UNCCD	Haus Carstanjen Martin Luther King Strasse 8 53 175 - BONN - Allemagne
<b>FAO</b>		
Mr AGUINALDO Lisboa Ramos	Représentant de la FAO	Bamako , télé : 223 22 65 75/22 37 13 - Mali
Mr Mahamadou Maiga,	Fonctionnaire au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique	Accra, Ghana P.O. Box 1628 , Email : <a href="mailto:mahamadou.maiga@FAO.org">mahamadou.maiga@FAO.org</a> ; télé : 233 21 70 10 930
<b>FRANCE</b>		
MR PRADERE Jean Paul	Chargé de Mission, Bureau Politiques et sécurité alimentaire	Ministère des Affaires Etrangères - France, 20, rue Monsieur 75700 PARIS ; (33) 01 53 69 30 68/(33) 01 53 69 33 19 , <a href="mailto:jean.paul.pradere@diplomatie.gov.fr">jean.paul.pradere@diplomatie.gov.fr</a>
<b>ITALIE</b>		
Mr Guido Larcher	Chef Bureau de Programmation Afrique Subsaharienne aide Italienne	Ministère des Affaires Etrangères PLE DELLA FARNESINA 00 100 Rome , Italie ; Télé : 06 369 12 89 , email : <a href="mailto:LARCHER@ESTERI.IT">LARCHER@ESTERI.IT</a>

Mr BRIZZONE DOMENICO	Responsable du Bureau Régional de l'aide italienne	Afrique de l'Ouest et Sahel, Ministère des Affaires Etrangères : 01 BP 3432 Ouagadougou 01 - Burkina Faso ; télé : 226 30 86 94 ; Fax : 226 30 88 53 ; email : <a href="mailto:UTLAFRIQUE@FASONET.BF">UTLAFRIQUE@FASONET.BF</a>
Mr PEDALINO MAURO	Responsable de Programme Bureau de Programmation Afrique Sub- saharienne	Ministère des Affaires Etrangères PLE, DELLA FARMESIVA 00100 Rome, Italie ; télé : 0636512781 ; <a href="mailto:PEDALINO@ESTERI.IT">PEDALINO@ESTERI.IT</a>
<b>PAM</b>		
Mr Kasser Badoou	Directeur Régional p.i.	
<b>OCI</b>		
Son Excellence Monsieur Thierno Nabika Diallo,	Secrétaire Général Adjoint chargé des Affaires Economiques	P.O. Box 178 DJEDDAH ; télé : (009662) 601 366 ; fax 687 35 68/69
<b>OSS</b>		
Mr Chedli Fezzani	Directeur Exécutif	Tunis BP 31 1080 - Tunisie ; télé : (216) 1 806 522 ; fax 216 1 807 310 . EMAIL : <a href="mailto:essahli.oss@gnet.tn">essahli.oss@gnet.tn</a>
<b>OUA</b>		
Mahamat Habib Doutoum	Secrétaire Général Adjoint	Addis-Abeba - Ethiopie
<b>UEMOA</b>		
Mr Bertin Bonna	Commissaire chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement	BP 543 ; télé : 226 31 88 73 (à 76) ; Fax : 226 31 88 72 Ouagadougou - Burkina Faso
M. MAIGA Mouslim Abdoulaye	Commission UEMOA	BP 543 Ouagadougou Télé : 226 31 88 73/76 Email : <a href="mailto:mouslim.maiga@uemoa.bf">mouslim.maiga@uemoa.bf</a>

UNION EUROPEENNE		
Mr Glauco Calzuola,	Conseiller	Direction Coopération Régionale Afrique Occidentale, rue de la Loi 200, B 1049 Bruxelles, Belgique télé : (322) 299 5805, fax 299 28 99
M. Stéphane Devaux	Assistant Technique Régional	Union Européenne 01 BP 352 OUAGADOUGOU 01 Tél. 226 33 06 24 Fax : 33 06 24 <a href="mailto:Sdevaux@compuserve.com">Sdevaux@compuserve.com</a>
UICN		
THIAW Ibrahima	Représentant Régional	Union Mondial pour la Nature 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Télé : 226 30 70 47/30 85 80 Fax : 30 75 61, email : <a href="mailto:Ibrahim.Thiaw@iucn.org">Ibrahim.Thiaw@iucn.org</a>
INVITES		
M. Jorge Oliveira	Assistant Development Officer	TMG/USAID BAMAKO Rue OUA, 293 Badalagoudou BP E 3670/Tel /Fax : 23 53 39 <a href="mailto:Joliveira@afribone.net.ml">Joliveira@afribone.net.ml</a>
M. Wilbur Thomas	Coordonnateur Régional	USAID TMG/OUAGADOUGOU 01 BP 1622 OUAGADOUGOU 01 Tél. (226) 31 85 70 Fax (226) 31 85 69 <a href="mailto:Wthomas@fasonet.bf">Wthomas@fasonet.bf</a>
M. Ambe Tanifum	TMG/USAID	TMG/USAID BP 10348 NIAMEY Tél. (227) 72 39 98 <a href="mailto:Aid-tmg@intnet.ne">Aid-tmg@intnet.ne</a>
M. Hamidou Benoît Ouedraogo	Représentant ACDI/Canada	Ambassade du Canada/Burkina BP 548 OUAGADOUGOU 01 Tél. (226) 31 18 94 Fax : (226) 31 19 00 <a href="mailto:Ambassade@ambassade-Canada.bf">Ambassade@ambassade-Canada.bf</a>
Dr Hermann Grell	Chef Mission Allemande au CILSS	MA/CILSS 01 BP 1485 Ouagadougou 01, Télé : 00 226 31 18 96 Fax : 00 226 31 74 76 Email : <a href="mailto:Macilss@liptinfor.bf">Macilss@liptinfor.bf</a>
M. Thierry Thuriet	Coordonnateur MIFRAC	MIFRAC 01 BP 72 OUAGADOUGOU Tél. (226) 31 05 77 <a href="mailto:Mifrac@cenatrin.bf">Mifrac@cenatrin.bf</a>

CILSS		
Mme Cissé Mariam K. Sidibé	Secrétaire Exécutif	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Yamer Mbodj	Conseiller SA - Coordonnateur des Réflexions Stratégiques	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Idé Bana	Conseiller GRN - Coordonnateur Général des Programmes Majeurs	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Blamsia Braoussala	Conseiller en Planification	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Medellah Ould Bellal	Conseiller en Communication	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tel. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Monsieur KONSEIGA Théophile	Responsable Administratif et Financier	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57 <a href="mailto:Cilss@fasonet.bf">Cilss@fasonet.bf</a>
M. Pitroipa Hamado	Contrôleur Interne par intérim	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax : 30 67 57
M. Paré Elie	Responsable Centre de Gestion	BP 7049 Télé : 31 09 01
M. Dramane Coulibaly	Responsable PM/SA Chef Unité FERAP	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 31 58 37 Fax : 30 71 20 <a href="mailto:ferap@fasonet.bf">ferap@fasonet.bf</a> - <a href="mailto:dcoulou@fasonet.bf">dcoulou@fasonet.bf</a>

CILSS		
Touré Yacine Diop	Experte Genre Femme	CILSS BP 7049 OUAGADOUGOU 01 - Tél. 31 26 40 - Fax. 31 19 82 <a href="mailto:padlos@fasonet.bf">padlos@fasonet.bf</a>
M. TOURE Mahamane Dédéou	Chef d'unité UDL	CILSS BP 7049 OUAGADOUGOU 01 - Tél. 31 26 40 - Fax. 31 19 82 <a href="mailto:padlos@fasonet.bf">padlos@fasonet.bf</a>
M. Mamadou Oumar Farouk	Expert en Communication	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
M. SORGHO Nobila Jean Christophe	Interprète/Traducteur	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Monsieur TAPSOBA Mitissambda	Assistant Admin stratif	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Mme Yugo Rasmata	Assistante Administrative	BP 7049 Télé. 31 09 01
OUEDRAOGO Huguette M. A.	Assistante Administrative	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Madame BA Mariétou	Secrétaire de Direction	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Madame SAWADOGO Rita	Secrétaire de Direction	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Madame SOW Maimouna	Secrétaire de Direction	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
Madame COMPAORE Bibiane	Documentaliste	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax. 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>

## CILSS

Madame Rouomba Djénéba	Secrétaire	03 BP 7049 OUAGADOUGOU 03 Tél. 30 67 58/59 Fax 30 67 57 <a href="mailto:cilss@fasonet.bf">cilss@fasonet.bf</a>
M. Alassane A. DIALLO	Directeur Général	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. 227 73 31 16 Fax 227 73 24 35
M. Sankung B. Sagnia	Responsable PMF	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. 227 73 21 81 Fax 227 73 24 35 - 73 22 37 <a href="mailto:sankung@sahel.agrhymet.re">sankung@sahel.agrhymet.re</a>
M. Brahimé Sidibé	Responsable PMI	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. 227 73 31 16 Fax 227 73 24 35 <a href="mailto:pmi@sahel.agrhymet.re">pmi@sahel.agrhymet.re</a>
M. Bisson Patrick	Conseiller Technique	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. 227 73 45 48 Fax 227 73 24 35 <a href="mailto:bisson@sahel.agrhymet.re">bisson@sahel.agrhymet.re</a>
M. Moumine Zirkaleni	Responsable Centre de Gestion	Centre Régional AGRHYMET BP 11011 NIAMEY Tél. 227 73 31 16 Fax 227 73 24 35 <a href="mailto:moumine@sahel.agrhymet.re">moumine@sahel.agrhymet.re</a>

CILSS		
M. Idriss Oumar Alfarouk	Directeur Général	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 Fax (223) 22 59 80 <a href="mailto:idriss@agrosoc.insah.ml">idriss@agrosoc.insah.ml</a>
M. Gaoussou Traoré	Responsable PM AGROSOC	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 23 37 Fax (223) 22 59 80 <a href="mailto:gaoussou@agrosoc.insah.ml">gaoussou@agrosoc.insah.ml</a>
M. Baba Traoré	Responsable PM Population/Développement	Institut du Sahel BP 1530 - Avenue OUA Tél. (223) 22 80 86 Fax (223) 22 71 20 <a href="mailto:btraore@cerpod.insah.ml">btraore@cerpod.insah.ml</a>
Fasséry Doumbia	Responsable Centre de Gestion/INSAH	Institut du Sahel BP 1530 - télé: 223 22 80 86 Fax: 223 22 78 31 <a href="mailto:fdeumbia@cerpod.insah.ml">fdeumbia@cerpod.insah.ml</a>
M. Dieye Khassoum	Chercheur Associé GRN/SA	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80 <a href="mailto:dieye@agrosoc.insah.ml">dieye@agrosoc.insah.ml</a>
M. Mamadou Macina	GRN	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
M. Moussa Sissoko	GRN	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
Mahamadou S. Keita	GRN	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
Gray Tappan	GRN	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
Neville Clark	GRN	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80

CILSS		
Alpha Kergna		Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
Ibrahima Halilou	PFIE	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
Ibrahima Djiré	PFIE	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 07 37 - 22 21 48 - Fax (223) 22 59 80
M. Samba LY	DECA	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 Fax (223) 22 59 80
Mme Mariam Sow	Économiste Agricole	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 40 67 Fax (223) 22 59 80
M. Bakary Kante	Chercheur	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
M. Mbaye Yade	Chercheur	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79 myade@pr-sas.insah.mli
Nétoyo Loomaibao	DECOS	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
Hrold Van Der Valk	DECOS	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
Amadou Diarra	DECOS	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
M. Abdoul Aziz Ly	IST	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 23 53 38 Fax (223) 23 02 37

CILSS		
Mamadou Lamine Diarra	IST	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
Dr Sadio Traoré	CERPOD	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
M. Hamdou Robby Wane	CERPOD	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
M. René Dala	CERPOD	Institut du Sahel BP 1530 - Tél. (223) 22 09 18 Fax (223) 23 34 79
CONSULTANTS		
M. BLEIN Roger	Consultant/CILSS	10 rue du Four du Gué, 95590 PRESLES France Tél./Fax. 331 34 70 04 57 <a href="mailto:blein@club-internet.fr">blein@club-internet.fr</a>
M. Papa Ibrahima NDAO	Consultant Sahel 21	PIN CONSULTANTS BP 22224 DAKAR RP Tél./fax (221) 823 45 46 <a href="mailto:exadevel@hotmail.com">exadevel@hotmail.com</a> DAKAR 6 Sénégal
M. Dahany Victor Noël	Consultant	BP 7049 Tél. : 31 06 16
M. Ahmed El Haiba Ould Sadegh	Commissaire aux comptes du CILSS	Tél. : 25 93 58 <a href="mailto:Haiba.cab@toptechnology.mr">Haiba.cab@toptechnology.mr</a>

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR  
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

TRENTE CINQUIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES  
BAMAKO, 21-22 Novembre 2000

## COMMUNIQUE FINAL

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tel (226) 30 67 58 59 - Fax (226) 30 67 57 - E-mail : [cilss@orange.fr](mailto:cilss@orange.fr) - site web : [www.cilss.org](http://www.cilss.org)

CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP 11011 Niamey, NIGER - Tel (227) 73 31 16/73 24 36 - Fax (227) 73 24 35 - E-mail : [cdrm@sahel.agrhymet.no](mailto:cdrm@sahel.agrhymet.no) - Web : [www.agrhymet.no](http://www.agrhymet.no)

INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako MALI - Tel (223) 22 21 43/23 02 37 - Fax (223) 22 59 80 - E-mail : [cilss@agrosoc.insah.mil](mailto:cilss@agrosoc.insah.mil)

805

La 35ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), s'est tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à BAMAKO, (Mali), sous la présidence de Son Excellence Monsieur Hassan G. SALLAH Ministre de l'Agriculture de la Gambie, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont également pris part aux travaux de cette session, les délégations Ministérielles dirigées par :

- Son Excellence Monsieur Saleh KEBZABO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur Salif DIALLO, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur ALAMARA INTCHIA NHASSE, Ministre de l'Agriculture, de la Forêt et de la Chasse de Guinée Bissau ;
- Son Excellence Monsieur Ahmed El Madani DIALLO, Ministre du Développement Rural du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Ahamdy OULD HAMADY, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur WASSALKE Boukary, Ministre du Développement Rural du Niger ;
- Monsieur Amadou Doudou SARR, Ministre de l'intégration Africaine du Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Sénégal ;
- Son Excellence Monsieur Julio Vasco SOUSA LOBO, Ambassadeur du Cap Vert au Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap Vert.

HGS

## CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des membres du Gouvernement du Mali, des représentants du Corps Diplomatique et des Agences de coopération bilatérale et multilatérale, des membres du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) ainsi que de nombreux invités.

Cette cérémonie a été marquée par le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Hassan G. SALLAH, l'allocution de bienvenue du Ministre du Développement Rural du Mali, l'allocution de la représentante du Président du Club du Sahel et par des messages des partenaires du CILSS.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Coordonnateur du CILSS a, au nom de ses pairs, présenté ses remerciements et sa profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président Alpha Oumar Konaré, au Gouvernement et au Peuple Maliens pour l'accueil et l'hospitalité qui leur ont été réservés. Il a ensuite remercié ses collègues Ministres pour le soutien qu'ils lui ont apporté durant son mandat, et rendu hommage à Madame CISSE, Secrétaire Exécutif sortant, dont le travail a permis la réussite de la restructuration du CILSS et le retour de la confiance.

Poursuivant son intervention, Monsieur SALLAH a situé le contexte particulier dans lequel intervient la 35<sup>e</sup> session du Conseil des Ministres, et rappelé les raisons qui ont poussé à la création du CILSS. Il a particulièrement insisté sur le cadre de concertation ouvert et proche des populations sahéliennes et le symbole d'Unité que représente l'Institution pour les pays membres. Il a également insisté sur le renforcement des structures de coordination et des mécanismes de suivi intervenu tout au long des trois années passées. En outre, il a souligné que l'amélioration des conditions de travail doit être accompagnée d'un effort important en vue d'assurer au CILSS des ressources financières pérennes, indépendantes des aléas de la conjoncture.

A l'endroit des partenaires, le Ministre Coordonnateur a exprimé sa profonde gratitude pour leur appui soutenu et constant depuis la création de l'Institution.

Auparavant, le Ministre du Développement Rural du Mali, Son Excellence Monsieur Ahmed El Madani DIALLO a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite rappelé les importants progrès réalisés par le CILSS ces dernières années, sous la direction de Mme CISSE, Secrétaire Exécutif à qui il a rendu un vibrant hommage. Evoquant les défis qui attendent l'institution, Monsieur El Madani DIALLO a souligné que c'est par une action multi-sectorielle

HGS

continue et intense et sur tous les plans que nous pourrions vaincre la pauvreté. Parlant des relations du CILSS avec les partenaires au Développement, il a émis le vœu que celles-ci se poursuivent à travers une coopération renouvelée et revivifiée.

Intervenant au nom de la présidence du Club du Sahel, Madame Saskia de Lang a rendu hommage à Madame CISSE tout en lui souhaitant bonne chance pour l'avenir. Elle a par la suite souligné les défis qui, selon elle, attendent le nouveau Secrétaire Exécutif, notamment, l'harmonisation du mandat et des programmes du CILSS avec les décisions des Chefs d'Etats de l'Afrique de l'Ouest relatives à l'accélération de l'intégration régionale.

S'exprimant sur le cadre de stratégie de Sécurité Alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel, elle a relevé des questions qui devront trouver des réponses au cours du Conseil des Ministres et du 13<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat. Ces Instances statutaires doivent, a ajouté Mme Saskia de Lang, préciser la volonté des Etats sahéliens à aborder la question de la Sécurité Alimentaire selon une approche régionale, collective ; et donner leur position sur la collaboration avec les Etats africains non membres du CILSS dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Pour terminer, Madame De Lang a réaffirmé la disponibilité du Club du Sahel à accompagner le CILSS et les autres acteurs de la région dans la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique adopté par le Deuxième Forum des Sociétés Sahéliennes.

Le Conseil a ensuite enregistré les messages lus par les personnalités suivantes:

- Monsieur Philippe DOBIE, Représentant du PNUD/UNSO ;
- Mme Bettina HORSTMANN représentant le Secrétaire Exécutif de la Convention Internationale de Lutte contre la Désertification (CCD) ;
- Monsieur Elhadj Issoufou ASSOUMANE, Ministre de l'Environnement et de la lutte contre la désertification du Niger, Vice-Président, de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;
- Monsieur Bertin BORNA, Commissaire chargé du Développement Rural et de l'Environnement de l'UEMOA .

49

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Le Conseil a adopté son ordre du jour comprenant les points suivants :

- Présentation et examen de la déclaration du deuxième forum des Sociétés Sahéliennes ;
- Présentation et examen du Compte-rendu de la septième réunion du CRPS ;
- Présentation et examen du Rapport du Secrétaire Exécutif ;
- Présentation et examen du Rapport du Contrôleur Interne ;
- Examen des dossiers spécifiques ;
- divers.

Les travaux se sont déroulés en plénière et à huis clos.

### 1. Déclaration du deuxième forum des Sociétés Sahéliennes

Le conseil, après audition de la déclaration du deuxième forum des Sociétés Sahéliennes, a félicité l'ensemble des participants audit forum pour les résultats appréciables auxquels ils ont abouti et le CILSS pour son appui décisif et soutenu à ce processus participatif. Il a encouragé la société civile à mieux faire ressortir dans la déclaration son rôle et son engagement pour la mise en œuvre des cinq priorités de Sahel 21.

Le conseil a en outre insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts au niveau des pays pour le renforcement des capacités de la société civile dans le sens d'une autonomie rapide et d'un partenariat basé sur le dialogue et la responsabilité collective de l'ensemble des composantes des sociétés Sahéliennes, y compris l'administration publique. Il a également insisté sur la nécessité de la prise en compte par les pays, des actions prioritaires dégagées et de leur traduction en engagements financiers, afin de donner un signal fort à la communauté internationale.

Après ces commentaires, le Conseil a pris acte de la déclaration en question et la transmet favorablement à la Conférence au Sommet des chefs d'Etats et de Gouvernements, pour appréciation.

NGS

## 2. Compte-rendu de la réunion du CRPS

La présentation du rapport de la 7<sup>ème</sup> Réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi a porté essentiellement sur les points suivants :

- état d'exécution des recommandations, des décisions et résolutions de la 34<sup>ème</sup> session ordinaire du conseil des Ministres ;
- rapport général du système CILSS 1999 et 1<sup>er</sup> semestre 2000 ;
- rapport du Commissaire aux Comptes, exercice 1998 et 1999 ;
- plan d'opération et budget 2001 ;
- compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Forum des Sociétés Sahéliennes ;
- dossiers spécifiques :
  - augmentation des contributions des Etats membres au fonctionnement du CILSS ;
  - mise en place du Fonds spécial pour un développement durable du Sahel ;
  - recentrage du contrôle interne ;
  - organisation de la journée CILSS ;
  - Concours Parc forestier .
- questions diverses :
  - Convention révisée sur les pesticides ;
  - Requête du réseau des femmes Sahéliennes (REFESA) pour l'obtention du statut d'observateur au Conseil des Ministres ;
  - Drapeau du CILSS.

Les discussions ont porté essentiellement sur :

- la déclaration du 2<sup>ème</sup> Forum des sociétés Sahéliennes qui n'a pas fait l'objet d'appréciation du CRPS ;
- les dispositions réglementaires concernant l'examen du rapport du Secrétaire Exécutif par le CRPS.

Le Conseil a félicité les membres du CRPS pour la qualité de leurs travaux et a adopté leur compte-rendu. Toutefois, il recommande un audit opérationnel en vue de réviser la structure des dépenses du budget, rationaliser les charges de fonctionnement de l'Institution, (qui ne devraient pas dépasser 30% du budget total) et d'affecter le maximum de ressources aux activités opérationnelles et au financement d'un Coordonnateur Général des Programmes Majeurs dont le recrutement a été décidé . Cet audit précisera le profil et les termes de référence de ce Coordonnateur.

HGJ

Par ailleurs, le Conseil recommande la limitation des mandats des Conseillers Techniques à trois (3) ans renouvelables une fois à partir de la présente session.

Concernant le rapport du Secrétaire Exécutif, le Conseil confirme que celui-ci est destiné au Conseil des Ministres. Toutefois les Secrétaires Permanents du CONACILSS peuvent formuler des commentaires à l'attention de leurs Ministres respectifs.

### 3. Rapport du Secrétaire Exécutif

Mme le Secrétaire Exécutif a dans son introduction, rappelé les différentes phases successives de l'évolution du CILSS, depuis la création de cette organisation en 1973. Elle a mis l'accent sur le défi principal qu'elle se devait de relever, à savoir, la mise en œuvre de la restructuration du CILSS.

Après avoir exprimé ses remerciements à tous ceux qui lui ont apporté leur appui durant son mandat, Mme Le Secrétaire Exécutif a ensuite articulé son intervention autour des quatre principaux points suivants :

- la réfondation du CILSS comme outil institutionnel, avec notamment les efforts entrepris aux niveaux du CILSS, des états membres, des partenaires et au niveau international pour réussir la mise en œuvre du plan de redressement et de relance durable de l'institution ;
- les bases d'une pérennisation du système CILSS avec entre autres le lancement des réflexions stratégiques, dont le processus Sahel 21 ; le positionnement stratégique de l'institution sur la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles/lutte contre la désertification, en prenant en compte leur dimension régionale et le phénomène de la mondialisation ; le renforcement des comités nationaux du CILSS ; et le fonds spécial pour le développement durable du Sahel ;
- les dossiers spécifiques, comprenant le programme spécial OCI/CILSS/BID ; la participation commune à l'Expo 2000 ; et le concours Parc Forestier ;
- les perspectives, avec comme principaux axes d'orientation : la dimension intégrative de l'action du CILSS ; le renforcement de la structure de l'institution en la mettant à l'abri des aléas d'une conjoncture changeante par la création de la fondation pour le développement durable du Sahel ; le renforcement du rôle des comités nationaux du CILSS ; une

HGS

meilleure prise en compte des préoccupations des pays dans les programmes et actions du CILSS ; le renforcement de la concertation avec les partenaires et de leur implication dans le choix et la mise en œuvre des actions.

Les questions et commentaires du Conseil sur ce rapport ont porté entre autres sur :

- les relations du CILSS avec ses partenaires de coopération, la synergie et la cohérence entre les six (6) programmes majeurs qui sont financés en grande partie par ces partenaires ;
- le positionnement du CILSS par rapport aux autres organisations inter-gouvernementales (OIG) régionales et sous-régionales, en particulier la CEDEAO et l'UEMOA, dans un contexte de nécessité de rationalisation de ces OIG afin d'éviter les double-emplois ;
- l'ouverture du CILSS aux pays côtiers non membres avec une vision de complémentarité et de problématique de développement de plus en plus inter-dépendante ;
- le paiement des contributions des Etats, y compris les arriérés et la contribution spéciale pour la construction des sièges du CILSS et de l'Institut du Sahel ;
- la problématique de l'augmentation des contributions et l'alimentation du fonds spécial ;
- la mise en œuvre du programme spécial OCI/CILSS/BID ;
- la capacité des Sahéliens à élaborer des programmes nationaux et régionaux d'investissement prioritaires.

Concernant le programme spécial OCI/CILSS/BID, le Conseil tout en se félicitant de l'esprit de coopération qui a prévalu au démarrage de ce projet, a retenu le principe de la constitution d'un Collège de Ministres dont la composition et le fonctionnement sont laissés à l'appréciation du Président en exercice du CILSS.

Le Conseil a adopté le rapport du Secrétaire Exécutif et l'a unanimement félicité pour la qualité du travail accompli et la clarté de la présentation dudit rapport. Il a adressé une motion de remerciements à l'endroit du Secrétaire Exécutif sortant pour sa brillante prestation à la tête du CILSS.

HGS

## Rapport du Contrôleur Interne

Le Contrôleur Interne par intérim a présenté son rapport qui a suscité beaucoup de questions auxquelles des réponses satisfaisantes ont été apportées. Après discussions, le Conseil a adopté ledit rapport. Il recommande au CILSS de poursuivre ses efforts d'amélioration des procédures de gestion de l'Institution et d'œuvrer dans le sens d'une harmonisation des audits financiers des différents partenaires du système CILSS.

Il a en outre recommandé :

- l'application stricte des procédures du système CILSS ;
- l'accélération de la justification des avances reçues par les CONACILSS dans le cadre des activités ;
- et une meilleure application des textes relatifs aux accords de siège.

## 5. Dossiers spécifiques

### *Fonds Spécial*

Concernant le fonds spécial pour le développement durable du Sahel, le Conseil recommande l'organisation d'un Conseil Extraordinaire des Ministres associant les Ministres des Finances en vue de l'adoption des textes juridiques et financiers y relatifs.

### *Rapport sur la campagne agricole 2000*

Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel a présenté un rapport sur la situation agricole et alimentaire prévisionnelle 2000-2001 au Sahel. Les débats du Conseil ont porté sur :

- L'élargissement du réseau aux pays côtiers non membres du CILSS ;
- L'appui à la création de nouvelles banques céralières ;
- Le renforcement des systèmes nationaux d'alerte précoce ;
- La prise en compte de l'ensemble des productions agricoles (productions végétales et animales) ;
- La relation entre sécurité alimentaire et pauvreté ;
- Le renforcement des échanges commerciaux entre pays sahéliens et entre ceux-ci et les autres pays non membres.

HGS

Le Conseil a apprécié la qualité du rapport et a félicité les membres du réseau. Il a en outre, encouragé la poursuite de ce partenariat exemplaire au sein du réseau.

Par ailleurs, le Conseil a constaté le déficit céréalier important (930 230 T) de la campagne agricole et l'insuffisance de pâturages au niveau de l'ensemble des pays du CILSS et a lancé un appel pressant aux partenaires pour accompagner les pays et le CILSS dans la mise en œuvre des mesures préconisées par les Etats pour maîtriser cette situation.

#### *Nomination du Secrétaire Exécutif et du Contrôleur interne*

Le Conseil a procédé à la nomination de :

- Monsieur Musa MBENGA, de la République de Gambie au poste de Secrétaire Exécutif et de :
- Monsieur Socé NDIAYE de la République du Sénégal. au poste de Contrôleur Interne.

Par ailleurs, le Conseil a désigné la République Islamique de Mauritanie, pour proposer des dossiers de candidatures en vue de la sélection par le CILSS du Commissaire aux Comptes, conformément aux dispositions en vigueur.

#### *6. Divers*

##### *Statut d'observateur du REFESA*

Concernant le REFESA, le Conseil a salué le dynamisme de ce réseau qui marque la volonté de celui-ci de s'impliquer de manière active au développement du Sahel et lui a accordé le statut d'observateur au Conseil des Ministres.

En outre, le Conseil s'est félicité de l'implication de la société civile dans les activités du CILSS. Toutefois, il recommande de veiller à une meilleure représentativité de celle-ci.

##### *Drapeau du CILSS*

Après la présentation du spécimen du drapeau, le conseil a salué l'initiative du CILSS et l'a adopté. Ce drapeau comporte le logo du CILSS sous-tendu par deux branches à neuf feuilles chacune.

HGP

Sur invitation du Burkina Faso, la 36<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres aura lieu en Novembre 2001 à Ouagadougou.

Au terme de ses travaux, le Conseil a adopté huit (8) résolutions qui sont annexées au présent communiqué.

Il a adressé deux motions de remerciements l'une à l'endroit de Son Excellence Monsieur le Président Alpha Omar KONARE, au Gouvernement et au Peuple Maliens, et l'autre aux Partenaires de coopération. Il a également adressé une motion de félicitations au Secrétaire Exécutif sortant.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

  
Le Conseil

/-)nnexe 1 : Liste des résolutions

Résolution N° 1/CM/35/2000 relative à l'adoption du budget programme du CILSS exercice 2001

Résolution N° 2/CM/35/2000 donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordinateurs délégués pour la gestion des exercices 1998 et 1999

Résolution N° 3/CM/35/2000 relative au financement de la Convention de lutte contre la Désertification

Résolution N° 4/CM/35/2000 relative au financement des activités de suivi de la situation agricole et alimentaire

Résolution N° 5/CM/35/2000 relative à la mise en œuvre et au suivi de la déclaration de Bamako sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest

Résolution N° 6/CM/35/2000 relative à la généralisation et la pérennisation de l'Education Environnementale au Sahel

Résolution N° 7/CM/35/2000 relative à la création d'une fondation d'appui au CILSS

Résolution N° 8/CM/35/2000 relative au renforcement de la coopération CILSS/Union Européenne dans le cadre du nouvel accord de partenariat UE/ACP de Cotonou

119-5

RESOLUTION N° 1 /CM/35/2000  
Relative à l'adoption du budget programme du CILSS  
Exercice 2001

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

ADOpte

Le budget programme du CILSS, exercice 2001, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 8 103 322 786 FCFA (Huit milliards cent trois millions trois cent vingt deux mille sept cent quatre vingt six FCFA)

I. LES RECETTES

Elles proviennent :

- des allocations budgétaires des Etats membres et des Donateurs,
- des ressources propres et exceptionnelles générées par le Système CILSS,

A. Les allocations budgétaires

Elles se chiffrent à un montant de 8 053 078 786 FCFA réparti comme suit :

- 318 490 010 F CFA des Etats Membres pour le fonctionnement :
  - 19 109 400 F CFA pour le Cap-Vert et la Gambie, chacun
  - 25 479 200 F CFA pour la Guinée Bissau
  - 31 849 001 F CFA pour la Mauritanie et le Tchad, chacun
  - 47 773 502 F CFA pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, chacun.
- 7 734 588 776 F CFA des Donateurs.

HGS

B. Les ressources générées par le Système CILSS

Elles sont d'un montant de 50 244 000 F CFA dont 7 000 000 F CFA prévus par le Secrétariat Exécutif, 35 000 000 FCFA par le Centre Régional AGRHYMET et 8 244 000 F CFA pour l'Institut du Sahel.

II. LES DEPENSES

Elles sont constituées des frais de personnel, des frais généraux, des dépenses d'investissement et des dépenses d'intervention du Noyau Central et des Programmes Majeurs.

A. Les dépenses du Noyau Central

1.	Frais de personnel	269 043 674 F CFA
2.	Frais généraux	56 478 443 F CFA
3.	Investissements	157 466 000 F CFA
4.	Interventions	871 614 061 F CFA

Sous total/Noyau Central : 1 354 602 178 F CFA

B. Les dépenses des Programmes Majeurs

1.	Frais de personnel	1 695 552 377 F CFA
2.	Frais généraux	752 727 064 F CFA
3.	Investissements	256 279 600 F CFA
4.	Interventions	4 044 161 567 F CFA

Sous total/Programmes Majeurs : 6 748 720 608 F CFA

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif à déployer les efforts pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le Plan d'opérations 2001.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

RESOLUTION N° 2/CM/35/2000

Donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion des exercices 1998 et 1999

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Après examen et adoption du compte rendu des travaux du Comité Régional de Programmation et de Suivi, réuni du 16 au 18 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali) et du rapport de certification du Commissaire aux Comptes sur les exercices 1998 et 1999 du CILSS,

FELICITE

Le Commissaire aux Comptes pour la qualité de son rapport :

DONNE

Quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués pour la gestion des exercices 1998 et 1999

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

AgS

RESOLUTION N° 3/CM/35/2000

Relative au financement de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

VU la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;

VU les résolutions N°7/30/CM/95 et 6/30/96 relative à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;

Considérant les difficultés de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;

**SOULIGNE AVEC INSISTANCE**

La nécessité de fournir aux pays en développement touchés, en particulier ceux d'Afrique des moyens efficaces, notamment des ressources financières importantes, y compris des ressources nouvelles et additionnelles et un accès à la technologie ;

**SE FELICITE**

De la décision prise par le Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) tenu à Washington du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2000 concernant « l'appui du FEM dans le cadre de l'assistance aux pays en développement touchés en particulier ceux d'Afrique en vue de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification » ;

**LANCE**

Un appel pressant à la Communauté Internationale en particulier aux Instances du FEM, pour prendre les dispositions appropriées pour que le Fonds devienne le mécanisme financier pour la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification ;

*HGS*

RAPPELLE QUE

L'aboutissement d'une telle disposition sera la confirmation d'une réelle volonté politique de consolidation de la coopération et du partenariat entre les pays en développement touchés et les Institutions financières multilatérales.

ENCOURAGE

Les Etats à poursuivre leurs efforts de création au niveau national d'une véritable synergie entre les trois conventions de la génération de RIO.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

HGS

RESOLUTION N° 4/CM/35/2000  
Relative au financement des activités de suivi de la situation  
agricole et alimentaire

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 35<sup>e</sup> Session Ordinaire tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Considérant les orientations de la Conférence Ministérielle sur les acquis du projet DIAPER tenue à Dakar en Avril 2000;

Considérant le caractère limité des financements apportés par les partenaires au développement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes du CILSS;

Considérant l'évolution récente du contexte sous-régional dominé par l'intégration progressive des économies nationales;

Considérant la nécessité de disposer de systèmes d'information durables sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles dans les pays membres et au niveau sous-régional et régional;

REAFFIRME

Son attachement aux acquis des dispositifs nationaux d'informations sur la sécurité alimentaire.

INVITE

Les Etats membres à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le financement par les budgets nationaux des activités de suivi de la situation agricole et alimentaire.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000-11-18

Le Conseil

MG/S

RESOLUTION N° 5 /CM/35/2000

Relative à la mise en œuvre et au suivi de la Déclaration de Bamako sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest et au Tchad

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Considérant la nécessité d'élaborer un cadre global de coopération et d'actions dans le domaine de la population, de la santé de la reproduction et du développement durable ;

Considérant le rôle important du CILSS et les progrès réalisés par les États sahéliens dans le renforcement de la coopération sous-régionale en matière de population et de développement par l'adoption en 1989 du Programme d'Actions de N'Djamena concernant la population et le développement au Sahel (PAN), de la Déclaration de Dakar/Ngor (DDN) en 1992, du Programme d'Actions du Caire (PAC) en 1994, du Programme d'actions de Ouagadougou concernant la Population et le Développement Durable au Sahel (PAO) en 1997 ;

Considérant les profondes mutations socio-économiques et démographiques consécutives à la mondialisation au compte desquelles figure l'ampleur des mouvements migratoires et l'urbanisation accélérée ;

Considérant la Déclaration de Bamako sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest et au Tchad , adoptée par la Conférence Ministérielle le 5 novembre 1999 à Bamako et à laquelle ont pris part les Etats membres du CILSS et la Côte d'Ivoire ;

ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif pour le suivi de la Déclaration de Bamako et la conduite de recherches pertinentes sur les migrations et l'urbanisation dans les pays du CILSS n'ayant pas d'informations sur le sujet.

HGS

## SOLLICITE

L'appui technique et financier des organisations internationales et partenaires au développement pour renforcer les efforts des États membres du CILSS pour :

- ♦ la prise en compte efficiente des migrations et de l'urbanisation dans les programmes et politiques de population en soutenant vigoureusement les activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données ;
- ♦ la mise en œuvre des politiques et programmes de population élaborés.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

495

RESOLUTION N° 6/CM/35/2000

Relative à la généralisation et à la pérennisation de l'Education  
Environnementale au Sahel

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Considérant que l'Education Environnementale constitue un facteur favorisant la durabilité sociale des actions pour la restauration de l'environnement et de lutte contre la désertification ;

Notant que l'Education Environnementale par sa contribution significative à la préservation des ressources naturelles, fait partie des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté ;

Considérant que l'Education Environnementale constitue une innovation pédagogique contribuant efficacement à l'amélioration de la pertinence de l'enseignement ;

Rappelant que les engagements en faveur de l'Education Environnementale contenus dans les déclarations de Dakar et de Nouakchott, ainsi que dans la résolution n°5/34/CM/99 de N'Djamena relative à la généralisation et à la pérennisation traduisent la volonté des Etats de lutter de manière résolue contre la désertification et pour un développement durable ;

Considérant que les acquis de Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement (PFIE) aux plans institutionnel, technique, pédagogique et social sont le résultat de cette volonté exprimée et mise en œuvre par les Etats membres du CILSS ;

Conscient de l'existence d'une expertise nationale et régionale qualifiée et disponible pour la mise en œuvre de l'Education Environnementale dans le cadre d'un processus distinguant une phase de transition et une phase de généralisation ;

Considérant la disponibilité suffisante des acteurs au service de l'éducation environnementale ;

Considérant la déclaration de Niamey adoptée par la 4<sup>ème</sup> conférence ministérielle sur l'éducation environnementale ;

FGS

## REAFFIRME

Son attachement à l'Education Environnementale et dans ce cadre, à assurer sa généralisation et sa pérennisation au niveau du primaire, du secondaire, du supérieur et du secteur non formel.

## RECOMMANDÉ

Au niveau national la mobilisation conséquente de ressources humaines, matérielles et financières par des allocations budgétaires significatives à partir :

- des Programmes Indicatifs Nationaux (PIN/FED)
- des Plans d'Action Nationaux pour l'Environnement (PANE)
- des Plans d'Action Nationaux de Lutte contre la Désertification (PAN/LCD)
- des investissements prévus dans les plans nationaux de l'éducation et de la formation
- des ressources des collectivités locales et des communautés de base ;

## APPROUVE

La création d'un centre virtuel d'information, de formation et de recherche dédié à l'éducation environnementale, privilégiant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et sans coûts supplémentaires pour nos Etats ;

## ENGAGE

Le Secrétaire Exécutif du CILSS à :

- soutenir la mise en œuvre effective du parlement régional des enfants ;
- impliquer dans ses activités le réseau des parlementaires du CILSS pour la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification ;
- tenir régulièrement informés les Ministres de l'Education et de l'Environnement des pays membres du CILSS de l'état de mise en œuvre de la présente résolution ;
- poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre du Centre en Education Environnementale et rechercher la localisation optimale de ce Centre en tenant compte de la synergie entre les programmes.

H.G.S

## REMERCIÉ

Les partenaires au développement, notamment l'Union Européenne, le Centre de Recherche et de Développement International (CRDI) et le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre la désertification pour le soutien apporté à la mise en œuvre de l'éducation environnementale et les invite à accompagner le processus de généralisation/pérennisation de l'éducation environnementale dans nos pays .

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

HGS

RESOLUTION N° 7/CM/35/2000  
Relative à la création d'une fondation d'appui au CILSS

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Vu la Déclaration de Praia des Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis les 21 et 22 Avril 1994 à Praia (République du Cap Vert) et donnant mandat au Ministre Coordonnateur en relation avec le Secrétaire Exécutif pour étudier et mettre en œuvre un Fonds Spécial afin d'assurer le fonctionnement régulier du CILSS ;

Vu la Résolution N°3/CM/32/97 de la trente deuxième session ordinaire du Conseil des Ministres tenue les 8 et 9 septembre 1997 à Banjul (République de Gambie) donnant mandat au Ministre Coordonnateur en relation avec le Secrétaire Exécutif, pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en place effective du Comité de Pilotage.

Vu les conclusions contenues dans le Rapport Final sur la Mise en Place du Fonds Spécial recommandant de conférer au Fonds une personnalité juridique propre disposant de ses propres organes de décision et de gestion.

Désireux de trouver et de mettre en œuvre des solutions durables qui permettent au CILSS de mieux consolider ses acquis et de s'investir pleinement dans sa nouvelle mission ;

Inscrivant leur combat dans la lutte menée par les populations sahéliennes et la communauté internationale contre la pauvreté notamment la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un développement durable au Sahel ;

Tenant compte de la nécessité de développer davantage un véritable esprit de solidarité et de partenariat actif entre toutes les parties intéressées par le mandat général du CILSS.

HGS

## DECIDE

La création d'une Fondation d'Appui au CILSS dénommée Fondation Pour le Développement Durable du Sahel (FODEDUS) dont la mission essentielle est de soutenir le CILSS dans la recherche et la mobilisation de ressources financières régulières et durables nécessaires à la réalisation de son mandat général :

La création d'un comité de parrainage, organe informel constitué de personnalités sahariennes et internationales, chargé de conseiller et d'appuyer le comité de pilotage dans la recherche et la mobilisation des ressources nécessaires à la constitution de la dotation de la fondation :

## MANDATE

Le Ministre Coordonnateur en relation avec le Secrétariat Exécutif pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour parachever le processus de mise en place effective de la fondation notamment l'élaboration des textes juridiques et financiers définitifs.

## AUTORISE

Le Secrétaire Exécutif à poursuivre la recherche de moyens matériels et financiers pour couvrir les besoins de création de cette fondation.

## REMERCIÉ

La Communauté internationale pour le soutien constant apporté au CILSS dans le cadre du processus de la mise en place de la fondation et l'exhorte à poursuivre ce soutien.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

495

RESOLUTION N° 8/CM/35/2000

Relative au renforcement de la Coopération CILSS/Union Européenne dans le cadre du Nouvel Accord de Partenariat UE/ACP de Cotonou

La 35<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (République du Mali)

Considérant l'importante contribution de la Coopération Sahel/Union Européenne dans l'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes ;

Considérant la spécificité de la zone sahélienne et les acquis importants des Programmes Régionaux financés au Sahel par l'Union Européenne ;

Considérant l'orientation du Nouvel Accord de Partenariat ACP-UE de Cotonou.

SE FELICITE

De l'appui apporté par l'Union Européenne pour le renforcement de la coopération régionale à travers la mise en place d'un cadre de concertation appropriée en Afrique de l'Ouest incluant les principales organisations de la sous-région.

DEMANDE

La prise en compte de la spécificité sahélienne dans la région Afrique de l'Ouest et la capitalisation de la riche expérience du CILSS dans le domaine de la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la Désertification.

REAFFIRME

Le rôle d'Ordonnateur Régional du FED accordé au Secrétaire Exécutif du CILSS.

DONNE MANDAT

Au Secrétaire Exécutif du CILSS pour poursuivre la concertation avec l'Union Européenne et les autres OIG de la Région Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de ce nouvel accord de partenariat.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

## MOTION DE REMERCIEMENTS

A l'endroit de Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, au Gouvernement et au Peuple Maliens

- Son Excellence Monsieur Saleh KEBZABO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad .
- Son Excellence Monsieur Salif DIALLO, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso .
- Son Excellence Monsieur Hassan G. SALLAH , Ministre de l'Agriculture de la Gambie .
- Son Excellence Monsieur ALAMARA INTCHIA NHASSE, Ministre de l'Agriculture, de la Forêt et de la Chasse de Guinée-Bissau .
- Son Excellence Monsieur AHAMDY Ould HAMADY, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie .
- Son Excellence Monsieur WASSALKE Boukary, Ministre du Développement Rural du Niger .
- Son Excellence Monsieur Amadou Doudou SARR, Ministre de l'intégration Africaine du Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Sénégal .
- Son Excellence Julio Vasco SOUSA LOBO, Ambassadeur du Cap Vert au Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap Vert .

Réunis les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (Mali) à l'occasion de la 35è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, au Gouvernement et au Peuple Maliens pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Bamako.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

HGS

Le Conseil

**MOTION DE REMERCIEMENTS**  
A l'endroit des Partenaires de Coopération

- Son Excellence Monsieur Saleh KEBZABO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Tchad ;
- Son Excellence Monsieur Salif DIALLO, Ministre de l'Agriculture du Burkina Faso ;
- Son Excellence Monsieur Hassan G. SALLAH , Ministre de l'Agriculture de la Gambie ;
- Son Excellence Monsieur ALAMARA INTCHIA NHASSE, Ministre de l'Agriculture, de la Forêt et de la Chasse de Guinée-Bissau ;
- Son Excellence Monsieur Ahmed El Madani DIALLO, Ministre du Développement Rural du Mali ;
- Son Excellence Monsieur Ahamdy OULD HAMADY, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie ;
- Son Excellence Monsieur WASSALKE Boukary, Ministre du Développement Rural du Niger ;
- Son Excellence Monsieur Amadou Doudou SARR, Ministre de l'intégration Africaine du Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Sénégal ;
- Son Excellence Julio Vasco SOUSA LOBO, Ambassadeur du Cap Vert au Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement du Cap Vert .

Réunis les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (Mali) à l'occasion de la 35è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, adressent leurs vifs remerciements aux partenaires de coopération pour leur soutien multiforme au CILSS, et les exhorté à poursuivre cet appui.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil

HGS

MOTION DE FELICITATIONS

A l'endroit de Madame Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif du  
CILSS sortant

Le Conseil des Ministres réunit les 21 et 22 Novembre 2000 à Bamako (Mali) à  
l'occasion de la 35è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS,

Adresse

Ses sincères félicitations à Mme Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif  
du CILSS sortant, pour les efforts déployés et les sacrifices consentis en  
faveur du Sahel et du CILSS.

Au moment où elle est appelée à assumer d'autres fonctions, le Conseil des  
Ministres du CILSS lui souhaite bonne chance et pleins succès dans ses  
nouvelles tâches.

Fait à Bamako, le 22 Novembre 2000

Le Conseil



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR  
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

**CILSS**

SECRETARIAT EXECUTIF

**SEPTIEME REUNION DU COMITE REGIONAL DE  
PROGRAMMATION ET DE SUIVI (CRPS)**

Bamako, 16-18 Novembre 2000

**COMPTE RENDU**

Du 16 au 18 novembre 2000 s'est tenue à Bamako (Mali) la septième réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) du Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Ont pris part à cette réunion :

- les représentants des pays membres ;
- le Secrétaire Exécutif ;
- les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées ;
- le Contrôleur Interne par intérim ;
- les Conseillers Techniques ;
- le Responsable Administratif et Financier ;
- les Responsables des Programmes Majeurs ;
- le Représentant des Partenaires de Coopération ;
- des Représentants d'Organisations Inter-Gouvernementales et Internationales (Observateurs) ;
- des Personnes Ressources.

La liste des participants figure en annexe.

#### I) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : un discours de bienvenue prononcé par Mme Cissé Mariam K. Sidibé, Secrétaire Exécutif et le discours d'ouverture par M. Mamadou Goita, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural du Mali.

Dans son allocution introductory, Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS a tout d'abord remercié Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali, le Gouvernement et le Peuple Maliens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité toute sahélienne qu'ils ont réservés aux participants. Madame Cissé a ensuite situé le contexte particulier dans lequel se tient la présente réunion avant de rappeler les défis qui interpellent l'Institution à savoir : la décentralisation, l'éducation environnementale, les problèmes de population, la maîtrise de l'eau, les problèmes liés à la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification.

L'idée force rappelée par le Secrétaire Exécutif est la problématique du CILSS qui est constituée par le souci permanent de la pérennisation du financement de l'Institution. Dans cette dynamique, elle a invité les participants à examiner avec la plus grande attention le dossier de création d'une fondation pour le développement durable du Sahel.

Le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural, M. Goïta, dans son discours d'ouverture, a rappelé les tâches qui attendent les participants à cette réunion. Il s'est ensuite appesanti sur les attentes des pays vis à vis des organisations sous régionales qui doivent apporter un plus dans la lutte contre la pauvreté. Il a ensuite indiqué qu'il est nécessaire de poursuivre la recherche de la sécurité alimentaire en ne perdant pas de vue que le chemin qui reste à parcourir est encore long.

M. Goïta a souhaité plein succès aux travaux et déclaré ouverte la 7<sup>ème</sup> session du CRPS du CILSS.

## **II) Déroulement des travaux**

### **Mise en place du bureau**

Après la cérémonie d'ouverture, le CRPS a mis en place le bureau suivant :

Président :	M. Mamadou Goïta (Mali) ;
1 <sup>er</sup> Vice Président :	M. Ouédraogo Benoît (ACDI, Ambassade Canada Ouagadougou) ;
2 <sup>ème</sup> Vice Président :	Mme Tamini Pascaline (Burkina Faso) ;
1 <sup>er</sup> Rapporteur :	M. Abdoul Aziz Diédhio (Sénégal) ;
2 <sup>ème</sup> Rapporteur :	M. Balimba Yotélem (Tchad) ;

Le bureau a été appuyé par un secrétariat composé de :

M. Blamsia Braoussala (CILSS);
M. Baba Traoré (CILSS);
M. Brahimé Sidibé.

### **Adoption de l'ordre du jour et programme de travail**

Après la mise en place du bureau, un ordre du jour en 9 points et le programme de travail ont été adoptés. Ils figurent en annexes.

Les travaux se sont déroulés en plénière.

### **Présentation du rapport du Secrétaire Exécutif**

Dans la présentation de son rapport, le Secrétaire Exécutif a fait le bilan de son mandat à la tête de l'Institution. Elle a fait ressortir les points essentiels suivants :

- la refondation du CILSS comme outil institutionnel (la mise en place du plan de redressement et de relance durable) ;

- les bases d'une pérennisation du système CILSS (le lancement des réflexions stratégiques, le positionnement stratégique de l'institution, le renforcement de la structure) ;
- l'état d'exécution des dossiers spécifiques (le programme spécial OCI /CILSS/BID, la construction du siège, le fonds spécial pour le développement durable).

Le CRPS a pris acte du rapport et a félicité par acclamation le Secrétaire Exécutif.

**Présentation et examen de l'état d'exécution des recommandations, des décisions et résolutions de la 34<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres**

L'état d'exécution des recommandations, décisions et résolutions a été présenté. Par la suite les discussions ont porté sur : l'adoption de deux règlements intérieurs des Comités Techniques et de Gestion des programmes majeurs de l'Institut du Sahel, l'application du Suivi-évaluation et le recentrage du rôle du contrôle interne. Il ressort des discussions que le CRPS note avec satisfaction que la plupart des recommandations ont été totalement ou partiellement exécutées. Toutefois, il insiste sur l'opérationnalisation du dispositif du suivi-évaluation.

**Présentation et examen du rapport général du système CILSS 1999 et 1<sup>er</sup> semestre 2000.**

Le rapport présenté comporte deux grands points :

- les activités de pilotage, de coordination et d'appui ;
- les activités opérationnelles .

Les aspects administratifs et financiers ont été également présentés. L'accent a été mis sur les points suivants :

- la gestion administrative ;
- l'exécution budgétaire ;
- l'exécution financière.

A l'issue de la présentation les débats ont porté notamment sur le suivi-évaluation dont le rapport devrait mettre en exergue les contraintes majeures permettant de prendre des décisions ; la question sur l'aboutissement des Propositions d'Interventions Prioritaires (PIP) élaborés dans le cadre du processus Sahel 21 et les négociations internationales sur la mise en œuvre de la

Convention de Lutte contre la Désertification (CCD). En outre des questions d'éclaircissement ont porté sur des aspects spécifiques concernant les politiques de population et développement, la prise en compte de l'élevage dans les activités de recherche et la lutte intégrée.

S'agissant des aspects administratifs et financiers, les discussions ont porté sur l'évolution du personnel, les écarts importants entre les montants du budget adopté et les ressources mobilisées, le niveau élevé de la trésorerie en fin d'exercice. Des questions d'éclaircissement ont concerné l'existence de manuel de procédure, le recouvrement des arriérés de contribution des Etats membres et la situation des stocks et des immobilisations.

Des réponses appropriées ont été données par le CILSS. A l'issue des débats, tout en félicitant le CILSS pour la clarté du rapport, le CRPS l'a adopté.

#### **Présentation et examen du rapport du Commissaire aux comptes exercices 1998 et 1999**

Le Commissaire aux comptes a présenté au CRPS son rapport pour les exercices 1998 et 1999. Il a été félicité pour la qualité du travail accompli. Après les débats, le CRPS recommande au Conseil des Ministres sur proposition du Commissaire aux comptes d'approuver les comptes pour les exercices 1998 et 1999 et de donner quitus de gestion à l'ordonnateur et aux ordonnateurs délégués. Cependant le CRPS recommande au CILSS d'appliquer le système de gestion de stocks et immobilisations.

#### **Présentation et examen du plan d'opération et du budget 2001**

La présentation du plan d'opération 2001 a porté sur :

- les activités de pilotage de coordination et d'appui ;
- les activités opérationnelles.

Au terme des débats, le CRPS recommande :

- 1) la prise en compte des cinq priorités de Sahel 21 dans la programmation 2001 ;
- 2) la cohérence de politiques de sécurité alimentaire en collaboration avec les OIG de la sous-région ;
- 3) le transfert de l'activité sur le développement institutionnel dans une perspective d'intégration régionale aux activités de réflexions stratégiques.

La présentation du budget programme 2001 a fait ressortir un déficit de 1 427 553 587 FCFA. Ce budget est également présenté par nature de charge et par site.

Il a donc été demandé au Secrétariat Exécutif de présenter un budget équilibré en ne retenant que les activités pour lesquelles des financements sont réellement disponibles.

**Présentation du compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Forum des Sociétés Sahéliennes :**

La lecture du compte-rendu du 2<sup>ème</sup> forum des sociétés sahéliennes a été faite au CRPS qui en a pris acte.

**Dossiers spécifiques :**

**Etude sur l'augmentation des contributions des Etats membres au fonctionnement du CILSS :**

Rappelons que cette étude a été commanditée par la session extra-ordinaire du Conseil des Ministres de novembre 1998 à Banjul comme mesure d'accompagnement de l'application du nouveau statut du personnel CILSS pour compter de janvier 1999.

Dans la présentation du document de l'étude, l'accent a été mis sur les approches qui ont permis la définition des scénarios. Les propositions d'augmentation de contributions sont données avec des clés de répartition.

Au cours des débats les discussions ont porté sur les difficultés de prise en charge par les Etats membres et la relation de cette augmentation avec la mise en place du Fonds spécial.

Au terme des débats le CRPS recommande :

- l'approfondissement de l'étude en prenant en compte les arriérés de contribution et la mise en place du fonds spécial

**Rapport final sur la mise en place du Fonds spécial pour un développement durable du Sahel :**

Rappelons que la mise en place du Fonds spécial est une suite donnée à la déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement en avril 1994 à Praia.

Après la présentation de l'étude, il ressort des débats, que l'importance du fonds de dotation avec ses répercussions sur les budgets nationaux, ne permet pas au CRPS de recommander la signature de la convention, pour les raisons suivantes :

- la nécessité d'une réunion des Ministres des Finances ;
- l'interdépendance avec l'augmentation des contributions.

En conclusion le CRPS demande la création d'une fondation d'appui au CILSS et recommande également de donner mandat au Ministre Coordonnateur de poursuivre le processus de mise en place du Fonds notamment, la finalisation des documents juridiques et financiers en relation avec les ministères compétents.

#### **Note sur le recentrage du contrôle interne**

Après la présentation de la note, le CRPS a rappelé que le recentrage du rôle du contrôle interne a été opéré de fait par la 34ème session du Conseil des Ministres et qu'il n'était pas nécessaire de mener une étude sur la question.

#### **Organisation de la journée CILSS**

Prenant acte de la note présentée le CRPS retient désormais que le discours du Président en exercice sera envoyé aux Etats et lu par l'autorité compétente du pays.

#### **Concours Parc forestier :**

Prenant acte de la note de présentation, le CRPS recommande l'organisation du concours tous les trois ans à l'occasion du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

#### **Questions diverses**

Le CRPS a discuté des points suivants :

#### **Convention révisée sur les pesticides**

Il s'agit d'inviter les Ministres à signer cette convention qui a déjà été acceptée par les pays membres. La réunion a estimé que cette question ayant déjà reçu une réponse à N'Djamena lors du dernier Conseil des Ministres, il n'y a plus d'obstacle pour la signature de cette convention.

#### **Requête du Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) pour l'obtention du statut d'observateur au Conseil des Ministres.**

Le CRPS a été informé de l'introduction d'une requête par le REFESA pour l'obtention du statut d'observateur au Conseil des Ministres.

#### **Drapeau du CILSS**

Une note proposant l'adoption d'un drapeau a été présentée au CRPS. Celui-ci, soucieux de doter son Institution d'une identité propre et lui assurer une meilleure visibilité, demande au Conseil des Ministres l'adoption dudit drapeau.

A l'issue des travaux, le CRPS a adopté une motion de remerciements à l'endroit des autorités et du peuple Maliens et a proposé huit projets de résolutions au Conseil des Ministres annexés au présent rapport.

#### **Examen et adoption du compte-rendu.**

Le CRPS après examen et amendements du projet de compte-rendu, l'a adopté. Il le soumet au Conseil des Ministres pour approbation.

*/-)nnexe 1 : Liste des projets de résolutions*

Projet de résolution N° 1 /CM/35/2000 relative à l'adoption du budget programme du CILSS exercice 2001

Projet de résolution N° 2 /CM/35/2000 donnant quitus à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs délégués pour la gestion des exercices 1998 et 1999

Projet de résolution N° 3 /CM/35/2000 relative au financement de la Convention de lutte contre la Désertification

Projet de résolution N° 4 /CM/35/2000 relative au financement des activités de suivi de la situation agricole et alimentaire

Projet de résolution N° 5 /CM/35/2000 relative à la mise en œuvre et au suivi de la déclaration de Bamako sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest

Projet de résolution N°6 /CM/35/2000 relative à la généralisation et la pérennisation de l'Education Environnementale au Sahel

Projet de résolution N° 7/CM/35/2000 relative à la création d'une fondation d'appui au CILSS

Projet de résolution N° 8/CM/35/2000 relative au renforcement de la coopération CILSS/Union Européenne dans le cadre du nouvel accord de partenariat UE/ACP de Cotonou